



**BRIGITTE KLINKERT**  
Députée du Haut-Rhin

**PATRICK HETZEL**  
Député du Bas-Rhin

**OLIVIER BECHT**  
Député du Haut-Rhin



**Roland Theis**  
Mitglied des Deutschen Bundestages

**Yannick Bury**  
Mitglied des Deutschen Bundestages

**Thomas Gebhart**  
Mitglied des Deutschen Bundestages

**Monsieur Bruno RETAILLEAU**  
**Ministre de l'Intérieur**  
Hôtel de Beauvau  
1 place Beauvau  
75800 PARIS Cedex 08  
FRANCE

Paris, le 26 mai 2025

**Objet : Contrôles frontaliers conjoints à la frontière franco-allemande**

Monsieur le Ministre,

En tant que députés de la région frontalière franco-allemande, une coopération efficace basée sur la confiance entre nos deux pays est pour nous une priorité. Pour les habitants de notre région, la liberté de circulation dans l'espace Schengen représente l'une des réalisations les plus concrètes de l'intégration européenne au quotidien. La suppression des frontières intérieures nous a permis de nous rapprocher davantage.

Dans le même temps, nous sommes convaincus que, pour mener une politique migratoire réussie, des contrôles frontaliers temporaires sont nécessaires afin de vérifier les droits au séjour des personnes, puisque la protection des frontières extérieures n'est pas suffisamment assurée de manière commune. C'est pourquoi nous soutenons les efforts visant à mieux organiser et limiter l'immigration irrégulière vers l'Europe et vers nos deux pays. Nous remercions les agents des forces de sécurité dans nos deux pays, qui travaillent quotidiennement à cette tâche exigeante avec un grand professionnalisme.

Nous plaçons également pour que ces contrôles puissent être mis en œuvre de manière compatible avec l'espace frontalier, sans pénaliser les travailleurs transfrontaliers et les frontaliers qui franchissent habituellement la frontière, et nous sommes convaincus que nos forces de sécurité, compétentes et engagées, sauront l'assurer.

Concrètement, nous nous permettons de proposer, en plus des efforts entrepris jusqu'à présent, que les contrôles et les reconduites à la frontière soient réalisés conjointement par des policiers français et allemands. De tels contrôles conjoints souligneraient, selon nous, l'intérêt partagé pour une politique migratoire ordonnée et les mesures nécessaires à cet effet. En effet, l'acceptation de ces mesures, des deux côtés de la frontière franco-allemande, dépend en grande partie du fait que les objectifs poursuivis soient perçus comme une préoccupation commune.

Par ailleurs, nous appelons à une plus grande souplesse lorsque les contrôles sont effectués pendant les heures de forte affluence liée au trafic professionnel afin de pouvoir minimiser l'impact des embouteillages sur les travailleurs transfrontaliers. Des contrôles conjoints renforcés simultanément plus en amont de la frontière de part et d'autre pourraient néanmoins permettre de maintenir une densité de contrôle élevée à ces moments-là.

Nous souhaitons également suggérer d'examiner si des mesures telles que la mise en place d'une voie spécifique pour les travailleurs transfrontaliers aux points de passage, lorsque cela est techniquement possible, pourraient accélérer les processus. Celle-ci permettrait aux véhicules qui s'enregistrent volontairement en tant que travailleurs transfrontaliers et s'identifient comme tels au moyen d'un marquage visible sur leur véhicule de franchir plus rapidement les passages frontaliers.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette problématique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées.

Brigitte KLINKERT



Roland THEIS



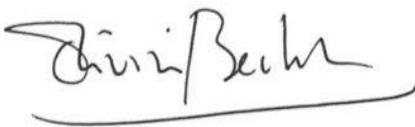
Patrick HETZEL



Yannick BURY



Olivier BECHT



Thomas GEBHART



*Copie ci-jointe du courrier adressé à M. le Ministre fédéral DOBRINDT*